

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

**STRATEGIE DE RIPOSTE DU CAMEROUN FACE A LA
COVID 19 ET DE RESILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

Juin 2020

RESUME EXECUTIF

Depuis bientôt trois ans, le Gouvernement du Cameroun poursuit la mise en œuvre de son Programme Economique et Financier (PEF), appuyé par une Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI), dans un contexte économique et social contraint par une série de chocs exogènes et endogènes inédits. Grâce aux efforts concertés du Gouvernement et de ses principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), à travers des appuis budgétaires consistants, la croissance économique a rebondi en 2018 à 4,1 % et s'est située à moins de 4 % en 2019.

Engagée ainsi dans une démarche de relance d'une croissance durable, notamment en s'éloignant du modèle de croissance fortement dépendant du secteur pétrolier en particulier, l'économie camerounaise est de nouveau impactée par la COVID-19. Il s'agit d'un choc d'une amplitude inhabituelle, qui aura des répercussions à la fois sur les structures d'offre et la vigueur de la demande, qui a jusqu'ici, soutenu le dynamisme de l'activité.

Le présent document constitue la « Stratégie de riposte du Cameroun face à la COVID 19 et de résilience économique et sociale ». Il expose la réponse du Gouvernement camerounais à la crise sanitaire. Ce document est structuré en trois articulations principales : (i) le contexte actuel dans lequel s'insère cette pandémie, y compris les canaux de transmission, les impacts socio-économiques, ainsi que les défis à relever, (ii) la stratégie de riposte proprement dite, et le plan de financement de ladite stratégie, et enfin (iii) les perspectives.

Le contexte

Situation de la pandémie

L'épidémie de Corona Virus, qui a démarré timidement le 17 novembre 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine centrale était loin de susciter une forte inquiétude, car les autorités chinoises avaient du mal à déterminer l'ampleur de la menace. Mais, en seulement cinq mois, la pandémie s'est propagée dans presque tout le monde entier, engendrant ainsi un ralentissement de l'économie mondiale. Avec plus de 1000 000 morts, l'Europe reste la partie du monde la plus affectée par le Corona Virus. L'Afrique n'est pas à l'abri de cette pandémie.

Le Cameroun n'est pas épargné par cette pandémie. Il enregistre son premier cas de coronavirus, le 06 mars 2020. En moins de deux mois, il est observé une hausse vertigineuse de cas infectés, et à ce jour, toutes les dix régions du Cameroun sont touchées. Au 14 juin 2020, on dénombrait 48 376 individus testés, dont 9864 cas confirmés, 5 570 guérisons et 276 décès, soit 2,8 % en valeur relative. Le Cameroun est actuellement le pays le plus atteint par cette pandémie en Afrique Centrale.

Canaux de transmission et conséquences de la COVID-19 au Cameroun.

En raison de l'ouverture de l'économie camerounaise sur le monde, et du fait que la Chine et l'Union Européenne (UE) sont ses deux principaux partenaires, et sont également les pays les plus durement touchés par cette crise sanitaire, les principaux canaux de transmission de la crise

se manifestent en termes de chocs, à la fois sur l'offre et sur la demande (étrangère et domestique).

Ainsi, s'agissant du tassement de la demande internationale, il procède par la chute des cours internationaux du pétrole, du gaz et la réduction des recettes budgétaires, la baisse des cours internationaux des produits agricoles d'exportation et des autres produits métallurgiques, et la chute des mouvements de transports internationaux vers le Cameroun.

En ce qui concerne la contraction de l'offre internationale, à travers la réduction, voire la rupture des chaînes d'approvisionnement en biens intermédiaires et de consommation finale en provenance de l'étranger. Ce recul de l'offre internationale se traduit également, d'une part, par une diminution de l'emploi dans ces économies en liaison avec la baisse de l'activité ou la fermeture de certaines entreprises ; et d'autre part, par un besoin urgent de capitaux justifié par le déclin des marchés boursiers. On assistera donc à une diminution des transferts de fonds privés et officiels à destination de l'économie camerounaise, mais aussi un exode des flux de capitaux qui pourrait impacter le solde extérieur.

Enfin, pour ce qui est de la baisse de l'offre et la demande domestiques, la nécessité de contenir la propagation de la pandémie de la COVID-19 a conduit les autorités camerounaises à instituer une série de mesures d'importance, visant à restreindre davantage les mouvements des personnes, le report de certaines manifestations culturelles et sportives, et à interdire la pratique de certaines activités au-delà de 18 heures sur l'ensemble du pays. Ces mesures de restriction, dont certaines ont été atténuées par la suite, contribuent d'une part, à réduire l'offre domestique, en abaissant la productivité des entreprises, et en renchérissant les coûts de transaction liés à la distribution des produits ; et d'autre part, à contracter la demande domestique avec des conséquences directes sur les revenus des ménages.

L'évaluation des conséquences économiques et financières de la COVID-19 sur les économies dans le monde est pour l'instant rendue difficile par l'incertitude sur la durée de la crise, la vitesse de propagation de la COVID-19 et l'efficacité de la réponse que les pays y apporteront, aussi bien de manière individuelle que concertée. Toutefois, les premières études démontrent que cette urgence sanitaire de portée mondiale, dégradera les perspectives macro-économiques de tous les pays en 2020 et au-delà.

S'agissant des conséquences sur l'économie camerounaise, les prévisions de croissance 2020 sont inédites, et se rapprochent d'un niveau de croissance qui n'a pas été enregistré depuis 30 ans. De surcroît, l'évolution de la courbe des variations du PIB par habitant annonce une forte baisse du taux de PIB per capita de -3,6% pour l'année 2020 (FMI, 2020). La hausse des prix de consommation est perceptible sur le marché national, avec un accroissement exponentiel de 0,4 point de plus que celui de 2019 estimé à 2,4%. Le solde budgétaire global, dons compris, deviendrait déficitaire de l'ordre de -4,5 % du PIB d'ici la fin d'année, contre -2,3% du PIB pour l'année 2019. Cette détérioration des finances publiques résulterait à la fois de la baisse des recettes budgétaires et d'une augmentation relative des dépenses publiques. La situation monétaire du Cameroun se détériorerait légèrement à travers la baisse des avoirs extérieurs nets, des crédits à l'économie et de la masse monétaire. D'après les prévisions du FMI, le Cameroun connaîtra du fait de la COVID 19 une légère baisse de la masse monétaire qui passerait de

24,5% du PIB en 2019 à 24,1% du PIB en 2020, impactant ainsi la capacité d'investissement et le volume de liquidité bancaire. La BEAC quant à elle, affirme que la situation monétaire du Cameroun entre février 2019 et février 2020 s'est caractérisée par une augmentation de la masse monétaire induite par une hausse des contreparties, notamment les crédits à l'économie, les avoirs extérieurs et des créances nettes sur l'État. De fait la masse monétaire est passée de 4897,5 milliards de F.CFA en février 2019 à 5598,7 milliards de F.CFA en février 2020 (+701,1 milliards), soit une augmentation de 14,3 % en glissement annuel, c'est-à-dire, avant la survenance de la crise. Du point de vue des composantes de la masse monétaire, les dépôts bancaires et la circulation fiduciaire ont augmenté respectivement de 10,3% et 15,1% au cours de la même période.

Par ailleurs, d'autres conséquences seraient la chute des cours des matières premières, la pénurie et la hausse de prix de certains produits alimentaires ou manufacturiers, les pertes d'emplois et par conséquent la baisse du pouvoir d'achat, du revenu du travail et de l'épargne.

Impacts économiques, financiers et sociaux de la crise

Les impacts de la crise ont été appréciés sur la base de deux approches méthodologiques : la première, selon un modèle de simulation, et la seconde basée sur un sondage d'opinion.

Ainsi, sur la base d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC), les simulations faites montrent que (i) le PIB devrait être en net recul par rapport à la situation de référence (4% initialement prévus), pour se situer à près de 0,6% dans le scénario considéré. Soit un recul de 3,4 points ; (ii) Sur le plan sectoriel, le secteur le plus affecté serait le secteur tertiaire ; (iii) le fléchissement des revenus serait de -19,2% pour le Gouvernement, -11,9% pour les entreprises et -15% pour les ménages ; ce qui correspondrait à une perte évaluée à près de 26,4 milliards de F.CFA pour les ménages ruraux, et près de 58,2 milliards de F.CFA pour les ménages urbains ; (iv) le taux de chômage enregistrerait un accroissement par rapport à la situation de référence de près de 163% ; et (v) le niveau des prix enregistrerait une hausse de près de 3,2%.

En complémentarité des résultats obtenus par la méthode de simulation, une enquête socio-économique placée sous l'égide du MINEPAT et du MINFI, a été conduite par l'Institut National de la Statistique (INS) durant la période avril-mai 2020, sur l'ensemble du territoire sur un échantillon de plus de 1310 ménages et 770 entreprises, y compris les unités de production informelles (UPI). L'objectif principal de cette enquête était d'évaluer rapidement les conséquences socio-économiques immédiates de l'épidémie de la COVID-19 au Cameroun, et proposer selon les scénarios les plus probables, des mesures concrètes de mitigation à court et moyen terme. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale de riposte face à la COVID 19 ; elle complète l'évaluation des impacts de cette pandémie par la méthode de simulation, précise et structure les mesures de soutien et de résilience socio-économique à travers l'approche par sondage. Ainsi, sur la base des résultats de ladite enquête, il ressort que les populations sont suffisamment informées de l'existence de la COVID 19, et ont connaissance des mesures prises, et qu'elles adhèrent à l'application des mesures barrières. En outre, on relève un impact négatif sur les activités des entreprises dont l'ampleur varie selon le

type d'entreprise. De manière générale, des risques importants d'arrêt d'activité pèsent sur la quasi-totalité des entreprises ; la baisse de la demande intérieure, les difficultés d'approvisionnement, d'écoulement des produits et de financement extérieur sont les principaux canaux de transmission des effets de la COVID 19 sur l'activité des entreprises. La transmission des effets entraîne la baisse de la production, du chiffre d'affaires et des effectifs, ce qui amène les entreprises à adopter la réduction des heures de travail, des salaires, comme mesure de résilience économique. Aussi, 53% de chefs d'entreprises préconisent la levée des mesures de restriction sur les activités économiques. Les UPI (59%) et les PME (44%) souhaitent la levée de la restriction des activités sur les bars, la restauration et les transports, alors que les grandes entreprises (33%) souhaitent la levée de la restriction sur la fermeture des frontières. En ce qui concerne les mesures relatives à la relance de l'économie, les chefs d'entreprises mettent en relief la nécessité : (i) de revoir la politique fiscale (40% des entreprises), soit en suspendant la collecte de l'impôt pendant cette période, le non-paiement de certains impôts ; soit en apportant des subventions à certaines activités jugées sinistrées ; (ii) de leur accorder des aides financières (28%). Au niveau des populations, 65% des personnes déclarent que la pandémie a entraîné la diminution du salaire/revenu, tandis que 60% de personnes ont vu leur niveau de vie se dégrader. Cette détérioration est plus accentuée chez les très pauvres (79%). Cette situation se traduit notamment par la recrudescence du chômage et la baisse généralisée des revenus des ménages. Face à ces conséquences, la population a adopté des mesures barrières comme mesures de résilience, et proposent des solutions immédiates, dont l'aide pour les plus pauvres, pour faire face à cette pandémie. Aussi, des politiques de moyen et long terme sont formulées à l'endroit des décideurs pour améliorer la relance et le dynamisme de l'activité après la pandémie.

Sur la base de ces résultats, les *recommandations* suivantes sont formulées :

a) Pour les entreprises, il faut :

- ❖ *Atténuer les effets sur leur trésorerie*, par l'apurement du stock des crédits de TVA ; la poursuite de l'apurement de la dette intérieure ; l'annulation et/ou l'accord de moratoires pour le paiement de certains impôts ; la facilitation de l'accès au crédit à travers la garantie de l'Etat.
- ❖ *Participer à la relance de la demande intérieure*, par la priorisation des entreprises locales pour ce qui est de la commande publique, l'intensification de la promotion du patriotisme économique.
- ❖ *Atténuer les effets sur les coûts de production* en : assurant un contrôle permanent des prix sur les marchés ; mettant en place un mécanisme de veille pour garantir l'approvisionnement suffisant du marché intérieur en biens intermédiaires ;
- ❖ *Atténuer l'effet sur les réductions d'employés* par des subventions et aides financières aux entreprises, notamment les PME et les entreprises des secteurs à forte intensité de main d'œuvre.

b) Les populations recommandent :

- *Dans l'immédiat* de :
 - Poursuivre la mise en place des mesures barrières les plus importantes, en vue d'empêcher la propagation du virus ;
 - Intensifier les opérations de dépistage systématique et de campagnes de désinfection des lieux publics ;

- Sensibiliser la population à la non stigmatisation des personnes atteintes de la COVID 19 ;
- Maintenir et améliorer le système d'éducation à distance pour les enfants ;
- Garantir un approvisionnement suffisant en produits alimentaires via les activités de la MIRAP.
- *A moyen terme de :*
 - Développer les outils de travail et d'apprentissage à distance ;
 - Poursuivre en l'étendant dans les zones non couvertes, la mise en œuvre du Projet « Filets Sociaux ».

Défis à relever pour lutter contre la pandémie

Les défis à relever pour riposter contre la COVID 19 sont de plusieurs ordres. *S'agissant des défis immédiats*, ils consistent à (i) sauver des vies humaines ; et (ii) sauver, soutenir et relancer le secteur productif.

Pour ce qui est des défis à court terme, il s'agira essentiellement (i) *Sur le plan sanitaire*, de renforcer l'offre du système de santé en infrastructures et la formation des personnels de santé des formations sanitaires ; (ii) *Au niveau économique*, d'adopter dans les plus brefs délais une Loi de finances rectificative 2020, d'apporter un soutien budgétaire temporaire et ciblé, sous forme des transferts monétaires et/ou des kits alimentaires, pour protéger les couches des populations les plus vulnérables, et de soutenir le secteur privé pour permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités et maintenir les emplois, y compris ceux du secteur informel. Enfin, (iii) *Sur le plan social*, de renforcer les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire des populations d'une part, et d'adopter des mesures de résilience en faveur des communautés rurales qui vivent de la commercialisation légale des produits de la chasse et de la forêt. En outre, des actions seront prises pour accélérer la substitution des produits alimentaires importés par des produits locaux d'égale valeur nutritionnelle.

Concernant les défis à moyen et long terme, Ces défis s'inscrivent dans le processus d'opérationnalisation de la deuxième phase de la Vision à l'horizon 2035, en renforçant dans la stratégie 2020-2030, les aspects sur le développement du capital humain en général, et du système de santé singulièrement ; pareillement, l'option de la transformation structurelle adoptée devra être complétée par des politiques audacieuses de résilience sociale à l'effet de réduire à un niveau acceptable les inégalités et la pauvreté à l'horizon de la stratégie.

La Stratégie de riposte du Cameroun face à la COVID 19 et de résilience économique et sociale

La situation critique actuelle exige des politiques audacieuses et un volontarisme économique avéré, articulés dans une Stratégie de riposte et de résilience pour limiter les effets négatifs induits de cette crise sanitaire, et préserver les acquis du Programme de consolidation budgétaire. Cinq (05) principaux piliers constituent l'ossature de ladite stratégie, non compris les mesures de viabilité budgétaire du Gouvernement, dont : (i) la riposte sanitaire ; (ii) la résilience économique et financière ; (iii) l'approvisionnement stratégique ; (iv) le renforcement de la recherche et de l'innovation ; et enfin (v) la résilience sociale.

Le premier pilier qui porte sur *la riposte sanitaire*, comporte des mesures de nature à renforcer le système de santé, notamment l'identification, la prise en charge et le traitement rapide des cas avérés, mais aussi l'action préventive à travers la sensibilisation de masse sur le respect des règles d'hygiène de base et le port de masque, la recherche active des cas suspects, et enfin la décontamination systématique des zones à risque.

Pour le second pilier sur *la résilience économique et financière*, il s'agit ici de mettre en œuvre une panoplie des mesures administratives, fiscales, douanières et financières en direction du Gouvernement, des entreprises et des acteurs du secteur informel pour préserver l'activité économique, l'emploi et partant la croissance économique.

Les mesures à mettre en œuvre dans le cadre du 3^{ème} pilier sur *l'approvisionnement stratégique* devront permettre d'assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de première nécessité, notamment les produits alimentaires et les produits pharmaceutiques, mais aussi de garantir une fourniture permanente en produits pétroliers.

L'objectif du 4^{ème} pilier sur *le renforcement de la recherche et de l'innovation* est de mettre en place des mesures structurelles en réponse aux enseignements tirés de la crise, eu égard à la fragilité et à la dépendance de notre économie. En particulier, il s'agira d'exploiter la disponibilité annoncée de financements en faveur des structures de recherches, de manière à promouvoir la production locale des biens de première nécessité, notamment pour ce qui est du matériel médical.

Pour ce qui est du 5^{ème} pilier sur *la résilience sociale*, il s'agit des mesures à prendre pour alléger les difficultés auxquelles les ménages et les populations vulnérables auront à faire face, du fait de nombreuses restrictions instituées dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Ainsi, en plus de l'extension du programme des filets sociaux et des mesures de prise en charge des factures d'eau et d'électricité, d'autres mesures additionnelles sont envisagées, notamment l'installation des points d'eau/stations de lavage des mains pour les ménages sans accès à l'eau, et l'utilisation des réseaux communautaires pour l'organisation des campagnes de sensibilisation.

Il convient de noter que *l'opérationnalisation de la stratégie de riposte* intègre (i) *les instances de mise en œuvre de la stratégie*, à savoir une instance de pilotage, un mécanisme de coordination et un dispositif de suivi-évaluation pour permettre à la Stratégie de riposte d'atteindre les objectifs fixés ; (ii) *les considérations générales pour la mise en œuvre de la stratégie*, avec pour but d'assurer la cohérence avec les autres stratégies déjà en cours, notamment la stratégie de développement post-DSCE et le Plan de Reconstruction et de Développement pour les Régions du Nord-Ouest et le Sud-Ouest (PRD/NOSO), mais aussi de capitaliser les avancées dans le processus de décentralisation. (iii) *les considérations d'efficacité, de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques*, eu égard au fait que l'urgence de la réponse ne doit laisser de place à aucune irrégularité et /ou opacité dans les processus et procédures.

S'agissant du *financement de la Stratégie de riposte* intégrant l'objectif de *viabilité budgétaire du gouvernement*, il est basé sur la mobilisation des ressources de trois ordres : *Le fonds*

national de solidarité mis en place par le Président de la République, le budget de l'Etat, y compris la restructuration de la dette, et le Basket Fund alimenté par les Partenaires Techniques et Financiers. L'objectif recherché ici est d'assurer une mobilisation plus efficace des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), tout en mettant en place un dispositif de rationalisation et de priorisation des dépenses du Gouvernement. A cet effet, il serait indiqué de : (i) recourir aux différentes facilités d'urgence mises en place par les PTFs (FMI, BM, BAD, SNU, etc.) ; (ii) solliciter auprès de certains PTFs, la restructuration de notre dette extérieure ; (iii) solliciter auprès de certains bailleurs des moratoires sur le paiement du service de la dette extérieure, notamment non concessionnelle ; (iv) soumettre des requêtes aux PTFs ; (v) procéder à des ajustements budgétaires à l'effet de prendre en compte les besoins nécessaires au financement des plans de riposte sanitaire et socioéconomique.

Les perspectives

Bien que les effets de la pandémie du Corona Virus soient très préjudiciables pour l'économie camerounaise, ce marasme offre des opportunités pour revisiter le modèle économique camerounais et le rendre compatible avec notre ambition d'être un pays émergent dans un contexte où l'incertitude et la montée des risques de tout ordre sont devenues les principales variables d'ajustement. Par ailleurs, une lecture attentive de l'histoire économique amène à subodorer qu'un nouveau paradigme se dessine à l'horizon, avec la consolidation de l'économie numérique, comme système dominant. En outre, cette crise a révélé les faiblesses de nos structures socio-collectives et économiques, en mettant en exergue les problèmes d'infrastructures sanitaires, la dépendance des marchés à l'égard des biens et services importés, la déconnexion de nos structures socio-économiques du numérique, l'importance de la demande intérieure dans le PIB, etc.

Afin de renforcer la résilience de l'économie camerounaise et assurer une relance adéquate de la croissance économique durable et équitable pour l'ensemble des camerounais, certaines mesures de politique socio-économique sont recommandées à l'instar de l'opérationnalisation des axes fondamentaux de la Stratégie Nationale de Développement sur la transformation structurelle de l'économie camerounaise. De fait, il s'agit de permettre aux entreprises nationales d'être plus compétitives, tout en améliorant l'attractivité de la destination Cameroun, notamment (i) mettre en œuvre la politique de diversification de certaines filières porteuses au niveau régional (banane plantain, riz, maïs, igname, manioc) et international (café, cacao, hévéa, huile de palme, coton, fruits tropicaux, oléagineux) ; (ii) bâtir également une transformation structurelle basée sur l'agriculture, élargie à des produits/filières chimiques et pharmaceutiques ; (iii) promouvoir l'utilisation des intrants agricoles locaux dans le processus de production des grandes entreprises au Cameroun .